Secteur des Affaires juridiques et du droit syndical

Numéro 77-2021

Réf.: YV/FS/GF/SME

Paris, le 16 avril 2021

STAGE CONFEDERAL « DEFENSEURS SYNDICAUX DEVANT LES PRUD'HOMMES » (NIVEAU DEBUTANT) IDT DE STRASBOURG DU 21 AU 25 JUIN 2021

Chères et chers Camarades,

Comme son nom l'indique, le « *Défenseur Syndical* » est un militant de l'organisation syndicale habilité à assister ou à représenter le salarié devant le conseil de prud'hommes dans un litige qui l'oppose à son employeur.

C'est pourquoi le secteur des Affaires juridiques et du droit syndical va lui consacrer cette année <u>deux</u> <u>stages</u>, <u>de niveaux différents</u> (débutant et confirmé).

Notre première session, réservée aux nouveaux défenseurs syndicaux (niveau débutant) afin de leur permettre d'acquérir les bases de la défense, sera réalisée par l'IDT de Strasbourg, <u>en distanciel</u>, du 21 au 25 juin 2021 (soit 5 jours). Toutefois, selon les conditions sanitaires, elle pourra basculer en présentiel.

Afin de pouvoir suivre cette session, les **équipements requis** seront les suivants :

- ordinateur fixe ou portable de préférence (tablette ou smartphone possible, mais moins ergonomique),
- connexion Internet haut-débit ou filaire stable,
- casque/écouteurs et micro,
- webcam.

L'application informatique utilisée (ex. Zoom, Webex, Team...), ainsi que les identifiants de connexion, seront communiqués ultérieurement aux candidat(e)s retenu(e)s.

Nous vous remercions de noter que les places sont exceptionnellement limitées à <u>12</u> au lieu des 18 habituelles. Une liste complémentaire de <u>3</u> stagiaires est prévue en cas de désistement.

Nous vous rappelons que les candidat(e)s intéressé(e)s doivent réellement assurer la défense devant les prud'hommes - car les exercices demandés mettront à l'épreuve leurs pratiques - et doivent

impérativement avoir suivi au préalable l'ensemble des stages juridiques suivants :

- « Découverte FO et moyens d'actions du syndicat »,
- « Connaître ses droits 1 », et
- « Connaître ses droits 2 ».

Le programme définitif sera adressé très prochainement aux participant(e)s retenu(e)s.

Vous trouverez, ci-joint, la fiche de candidature **spécifique** à ce stage vous permettant de vous y inscrire ainsi qu'un modèle de demande d'autorisation d'absence.

Amitiés syndicales.

Frédéric SOUILLOT Secrétaire confédéral **Yves VEYRIER** Secrétaire général

<u>Annexe 1</u> - Fiche de candidature à renvoyer <u>avant le 14 mai 2021</u> auprès du Secteur des Affaires juridiques <u>dûment signée + cachet de l'UD ou la FD.</u>

Annexe 2 - Modèle de « demande d'autorisation d'absence ».